



# Comité Départemental de la Haute-Garonne

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Comité Régional Occitanie

N° 1 - JANVIER 2023

Siège social et administratif : 42, av. Frédéric Estèbe - 31200 TOULOUSE

☎ 05 61 13 22 66

✉ siege-cd@petanque31.fr

## COMPT E R E N D U

### Réunion du 7 Janvier 2023

#### Présents :

Mmes : BAPTISTE Evelyne - LOZANO Lydie - MONDRAGON Delphine - SANS Brigitte - SOURNAC Angélique

Mrs : ARCANGELI Pierre-Noël - CORBI Paul - DUCASSE Gilbert - GALIANO Serge - HERNANDEZ Patrick - LANOTTE Joël - **LE MANACH Raymond** - MALBERT Guy - PINAUD Alain - RICARD Francis - VIGNERES Jean-Bernard - RAYNAUD Christian - CARLE David

Valérie, Secrétaire administrative

Invités : STIBACK Denis - PEIRONNE Bernard

#### Absents excusés :

Mmes : FOURNES Emilie

Mrs : DELPY Serge - NEVEU Raymond - AZEMA Alain - HUGUET Patrick - CROUZILLAT Alain

Absente : CLAMENS Marie-Madeleine

#### *Préambule du Président, Raymond Le MANACH*

Bonjour à toutes et tous. Je vous renouvelle mes vœux de santé pour vous tous et vos proches. Je vous remercie d'avoir modifié nos habitudes et d'avoir accepté de se retrouver un samedi, et en dehors de notre salle habituelle.

Je remercie Gilbert et le district Est pour avoir organisé le repas de midi. C'est une idée lancée par Paul, et c'est une bonne idée, qui permet de modifier nos habitudes.

Nous aurions dû être chez lui, mais un problème de salle a fait changer nos plans. Nous aurons l'occasion de refaire cette expérience quand Paul pourra nous proposer une date. Merci donc Gilbert d'avoir proposé cette salle, et bien entendu, je remercie Gérard RAZES d'avoir mis cette salle à notre disposition.

Je remercie Denis et Bernard d'avoir accepté notre invitation, en ce début d'année, et d'assister à notre réunion.

Nous voici à la moitié de notre mandat. Nous avons passé les deux premières années avec les difficultés liées au COVID et toutes ses conséquences.

Malgré tout, nous avons réussi à revenir sur les terrains et à proposer une année 2022 complète. Sportivement, elle a été aboutie je pense, avec des titres régionaux et nationaux en équipe ou en clubs.

Nous avons prouvé que nous avons des joueuses ou joueurs de premier plan. Il nous reste cinq clubs engagés en Coupe de France.

Sur le plan humain, je regrette les départs que nous avons dû enregistrer, que ce soit celui de Frédéric ou de Jennifer. Cela prouve une fois de plus que la vie de groupe est bien quelque chose de fragile.

Si nous ne faisons pas tous les efforts nécessaires, la vie associative peut vite devenir intenable.

Je ne peux que nous inviter à y réfléchir, pour que les deux années à venir se déroulent de la meilleure des façons. Certains comportements devront être corrigés pour que cette deuxième moitié de mandat se déroule de la meilleure des façons.

L'année qui commence sera importante pour notre département, avec l'organisation du championnat de France à BALMA. Il va être temps pour le comité de pilotage de passer à la vitesse supérieure, et ceci dès le 11 janvier prochain. Il nous reste six mois pour prouver que nous sommes capables de mettre en place une compétition digne de ce nom. Je rappelle à tous que vous devrez vous investir totalement lors de ce championnat. Nous devons montrer l'exemple à tous les bénévoles qui nous rejoindront.

La commission compétition a travaillé en 2022 sur les modifications nécessaires pour que les CDC ne soient plus un casse-tête au sujet des réceptions. Elle travaillera cette année pour connaître les raisons réelles des difficultés rencontrées lors des qualificatifs de district, comme annoncé lors du congrès. Si besoin, des mesures seront prises pour 2024. Rien n'est gravé dans le marbre, et s'il faut changer les choses, nous les changerons.

Des changements interviendront sur la saisie de concours. Nous y reviendrons. Nous aurons du travail à faire auprès des clubs pour connaître leurs souhaits pour les futurs CZC, comme évoqué lors du congrès. Vous voyez, nous aurons du pain sur la planche.

Voilà les quelques mots que j'avais à dire. Il est temps de se mettre au travail.  
Merci à vous.

## ***1) ADMINISTRATIF***

### ***a) Approbation du CR de réunion du 4 novembre 2022***

Le compte rendu soumis à l'approbation n'apporte aucune modification et est approuvé à l'unanimité.

### ***b) Compte rendu du Congrès Départemental 2022***

Raymond LE MANACH : Le Congrès Départemental a eu lieu le Dimanche 11 décembre 2022 ; Trente-neuf clubs n'ont pas répondu et comme annoncé lors de mon allocution pendant le congrès, je souhaite mettre en place pour le prochain congrès une pénalité prévue dans le règlement intérieur, qui jusqu'à maintenant n'a pas été appliquée et qui s'appliquera sous forme d'amende financière et de sanction sportive.

Proposition : Pour tous les clubs qui ne répondront pas cette année à la convocation du Comité pour le Congrès 2023 à Revel une amende financière sera demandée.

Un vote est effectué pour connaître le montant de l'amende financière :

- 11 votes pour 50 €
- 5 votes pour 100 €

Après vote : A la majorité du comité directeur, la somme de 50 € sera demandée à tous les clubs absents et pas excusés ainsi qu'un refus de validation des concours départementaux.

Un courrier sera envoyé à tous les présidents de clubs. Valérie va fournir la liste des clubs absents sur le congrès 2022 aux responsables des districts afin d'avertir les Présidents lors de l'harmonisation des calendriers : toute absence au congrès 2023 non justifiée sera pénalisable de 50 € et d'interdiction d'organisation de concours départementaux.

Nous avons eu des retours favorables pour le repas.

Une remarque négative est faite sur le café payant pour les présidents de club.

Francis RICARD précise que le fait d'accueillir Didier Prouha était une bonne idée, c'est un partenaire toujours présent. Par contre, la présence d'un vendeur de vêtement n'est pas souhaitable, vu notre partenariat avec OSPORT.

Pour information : lors de l'envoi des documents un délai d'inscription est précisé ; aucune relance ne sera faite après ce délai.

### c) Compte rendu du Congrès Fédéral d'Evian

Nous étions présents Francis et moi pour le Département. Le compte rendu est sur le site de la Fédération.

Suite à des contestations de divers départements de France en ce qui concerne le passage du CNC à 6 joueuses, Michel Le Bot est revenu à ce qu'il a dit en préambule et a donc décidé de soumettre au vote des congressistes le maintien ou non de cette décision.

Résultat du vote : 51% « CONTRE », 48 % « POUR » donc le report de cette décision est validé.

Francis RICARD nous précise qu'en 2 ans, c'est la troisième décision du Comité Directeur de la Fédération qui est remise en cause : la 1ère au niveau des vétérans à partir de 55 ans qui a été annulée, la 2<sup>ème</sup> le championnat des clubs féminins et la 3ème les demandes de Nationaux hors délais. Tous ces changements ne sont pas bons en interne. Un gros travail est effectué mais il est pénalisé par manque de timing.

### d) Vie des districts

#### 1 - District Nord

➤ Rappel sur la procédure des mutations : Un président de club a l'obligation de remettre le formulaire A4 « mutation » à un licencié qui quitte son club et non d'obliger ce-dit licencié à aller à une permanence chercher un exemplaire de ce document que tous les clubs ont en leur possession. Je rappelle que c'est ce fonctionnement qui a été validé dans tous les districts.

➤ CDC féminin : Dans la note relative au CNC féminin 2023, il est spécifié que les féminines participant au tête à tête de la première phase doivent faire la doublette de la troisième phase et inversement. Ce paramètre nous pose plusieurs questions quant à son interprétation. Les filles faisant ces fameux tête à tête doivent-elles faire obligatoirement la doublette ou peuvent-elles être remplaçantes de la doublette de l'autre phase ?

Réponse de Francis RICARD : Nous sommes plusieurs à interpréter cette note de façon différente, et malheureusement le règlement du CNC féminin 2023 n'est toujours pas édité.

#### 2 - District Sud

➤ Les tenues sportives en CZC avec le logo du club ?

Nous l'avons évoqué lors du congrès, et nous en avons déjà parlé lors d'un précédent comité directeur. Nous validons donc aujourd'hui que le haut de la tenue avec le logo du club sera obligatoire.

➤ Faut-il maintenir les CZC en 4 parties ou les repasser en A/B ?

Un sondage sera fait à l'ensemble des clubs. On tiendra compte des résultats pour 2024.

➤ Comment connaître les dates de réception en CDC, car certaines communes demandent aux associations leurs besoins en début d'année ?

Réponse de Francis RICARD : Si un club a un problème de salle, il positionnera la date qu'il souhaite en 1<sup>ère</sup> position.

Nous sommes obligés d'attendre pour la publication des lieux, car les structures de CNC et CRC ne

sont pas bâties et les groupes de CDC non plus.

➤ Problème de calendrier sur les triplettes mixtes et doublettes mixtes, lié à l'obligation d'un concours obligatoirement ouvert à tous.

Lors d'une tripléte ou doublette mixte, tous les licenciés peuvent jouer ce qui n'est pas le cas pour le tripléte OPEN. Peu de féminine y participent avec la création du championnat de France tripléte mixte la demande de ce genre de concours est plus importante et plus légitime.

Réponse du président : nous avons débattu de ce sujet lors de l'harmonisation du calendrier. Nous en avons parlé lors de la dernière réunion du comité je pense. De plus, nous allons vous proposer et demander de valider une modification. Cette mesure ne s'appliquerait qu'après la période de qualificatif et jusqu'à celle des CZC, ce qui laisserait de la place pour des concours mixtes. Le problème est que dans tous les cas, on ne contente pas tout le monde : certains masculins ne jouent pas en mixte, car pas assez de joueuses. Je continue à penser que le concours qui permet à tous de jouer est la doublette ou tripléte non spécifique.

Francis RICARD demande à débattre sur les concours spécifiques et non spécifiques afin que tout le monde puisse jouer.

Un vote est effectué :

Tout club qui organise qu'un seul concours, doit organiser un concours non spécifique  
Ouvert à tous  
POUR : 15  
CONTRE : 1

Tout club qui organise + de deux concours, doit organiser un concours non spécifique  
Ouvert à tous (exception est faite pour les concours vétérans)  
POUR : 15  
CONTRE : 1

➤ Y a-t-il du changement dans la saisie des points concours ? est-ce toujours à la charge de chaque district ? si oui, y a-t-il des recommandations de fréquences ?

Alain PINAUD : A partir de cette année, un comité de pilotage sera mis en place. Il rentrera les concours sur Geslico de tous les districts. Seuls les Nationaux seront rentrés par la Fédération. Cette décision permettra d'éviter des erreurs de saisie, et d'être réactif sur les délais.

L'objectif est d'arriver à une catégorisation des graphiqueurs.

➤ Est-ce que les classifications 2023 sont finalisées ?  
Oui les points ont été arrêtés fin octobre.

Pierre-Noel ARCANGELI demande quel est le groupe de travail pour le Championnat de France à Balma ?

Raymond LE MANACH : Nous avons fait un comité de pilotage qui est déjà en place. Une troisième réunion est prévue le mercredi 11 janvier avec dans chaque commission un membre de chaque club et le représentant de la Mairie.

Au mois de mars, nous serons en capacité de communiquer tous les postes de travail nécessaires pour ces 5 jours.

## 2) **SPORTIF**

### e) **Préparation du qualificatif de tir de précision dans les districts**

Brigitte SANS demande si on peut acheter des boules ?

Non, c'est un coût trop important avec 5 pas de tir par zone, nous ferons comme en 2019.

Bernard PEIRONNE va demander aux arbitres de travailler bénévolement lors des épreuves qualificatives et de venir avec leur matériel pour ceux qui l'ont.

Les listes des inscrits doivent être envoyées au Comité.

Le tableau des résultats de chaque boule doit être archivé pour éviter les réclamations.

- Critère 1 : Les meilleurs résultats,
- Critère 2 : En cas d'ex aequo, on compte le nombre de coups à 5 points, puis à 3 points,
- Critère 3 : En cas d'égalité extrême, un tir de départage (voir règlement).

C'est une épreuve individuelle, il n'y aura pas de remplaçant.

Pour les autres qualificatifs, la limite des inscriptions à l'avance reste comme l'an dernier, il faudra rajouter le triplette mixte.

Les demandes de licences seront traitées avant les jeudis.

#### **f) Validation du calendrier - qualificatifs et concours départementaux**

Envoyer les erreurs à Marie-Madeleine, Francis et Raymond pour correction.

Les suppressions seront acceptées avec un écrit du club en donnant la raison.

#### **g) Bilan du Dépêche Tour 2022 : financier et sportif**

Il s'est passé en 5 étapes de district réservées aux jeunes du Département, 2 étapes ouvertes à tous qui ne se sont déroulées qu'avec des jeunes des districts.

Le bilan est :

- une grosse participation en catégorie minime ;
- globalement tout s'est bien passé ;
- remerciements aux joueurs qui ont participé, aux éducateurs, aux arbitres et aux graphiqueurs qui ont fait du bénévolat ;
- la finale a eu lieu le dimanche 4 décembre au TPO où les jeunes ont choisi leur équipe et leur éducateur.

Piste de travail pour 2023 :

- retravailler le classement en enlevant les points de bonification liés aux championnats HG,
- changer le nombre de qualifiés, pour la finale, en le diminuant,
- modifier la formule de composition d'équipe.

En ce qui concerne le budget, nous arrivons à un total global inférieur de 10 % au prévisionnel.

Pour 2023, nous comptons sur une baisse de 20 % du budget initial puisqu'il y aura qu'une étape ouverte à tous et moins de qualifiés pour la finale.

Francis RICARD demande si l'objectif d'avoir de nouveaux jeunes a été atteint car on voit que les jeunes du Dépêche Tour sont les mêmes que ceux d'Avenir 31. Il faudrait arriver à trouver une solution pour faire venir d'autres jeunes et qu'ils aient la possibilité de jouer avec l'espoir d'arriver au bout sans tomber sur des élites.

Pour la finale, la composition d'un cadet, d'un junior et d'un minime est une bonne idée mais à condition d'équilibrer l'équipe.

Mercredi 4 janvier avait lieu la première réunion Avenir 31 saison 2023.

Christian Raynaud a été désigné comme interface entre Avenir 31 et CD31.

Lors du prochain congrès, un bilan Avenir 31 devra être présenté.

Les récompenses seront distribuées lors de la soirée à la Dépêche du Midi.

Le responsable d'Avenir 31 a demandé d'être en copie des comptes rendus de la commission jeunes.

Enfin, le président pose la question de savoir si la gratuité de la licence pour les jeunes apporte plus de licences ? Nous devons revenir sur ce sujet lors d'un prochain comité directeur.

#### **h) Validation du prix du duplicata et de la création de la coupe de Haute-Garonne**

Sur proposition du bureau Directeur, le prix du duplicata est passé de 10 € à 15 €.

La création de la coupe de la Haute-Garonne (perdants des 1er et 2ème tour de la Coupe de France) a été validée en bureau directeur et sera créée en 2023.

#### **i) Bilan TDV 2022**

Pierre-Noel ARCANGELI fait le bilan :

- au niveau sportif : très satisfait du résultat, même si un peu moins bien passé que l'an dernier non seulement sur les résultats, mais sur les déroulements des parties. Nous perdons d'un point sur l'épreuve du tir de départage en finale.
- le comité de sélection se réunira prochainement pour 2023 ;
- au point de vue financier : le partenariat avec ISA INTERIM a permis de recevoir une aide de 1000 € et le prêt d'un véhicule, ce qui diminue les frais engagés.

#### **j) Validation des RI des divers CDC**

- Les modifications apportées sont approuvées par les membres élus présent.
- Validation à l'unanimité de limiter à 2 joueurs ayant joué en CZC, la participation en CDC.

#### **k) Questions diverses**

- Le site du CD31  
Toutes les infos à mettre sur le site, doivent parvenir par mail à Angélique et en copie à Valérie et Raymond.  
Elles seront publiées après validation.
- Le président demande la validation de la décision concernant l'octroi d'une prime exceptionnelle de fin d'année de 500 € pour notre salariée : décision validée à l'unanimité.
- Brigitte SANS demande si un licencié étranger peut être président d'un club du CD31 ?  
Raymond LE MANACH : je poserai la question au secrétaire administratif de la fédération.

### **3) FINANCES**

#### **a) Point sur licences 2023**

Nous dépassons la moitié du nombre de licences 2022 (4579 licences).

#### **b) Point de trésorerie**

Le repas du congrès nous a coûté moins cher que le devis prévu, en raison de quelques absences. La qualité de la prestation nous incite à revenir vers ce traiteur pour le prochain congrès. Tous les districts sont à jour de leurs versements au CD31.

Voici le calendrier des prochaines réunions, qui peut être modifié :

- vendredi 24/03
- vendredi 12/05
- vendredi 23/06
- vendredi 08/09
- vendredi 03/11

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la réunion du comité directeur se termine à 18h30.

*Le président,*  
**Raymond LE MANACH**



*La secrétaire générale,*  
**Angélique SOURNAC**

